

LA COURONNE DE MARIE

« Bienheureuse êtes-vous, qui avez cru ce qui vous a été dit
de la part du Seigneur : avec le Christ vous régnerez à jamais. »

Vêpres de la fête de Marie-Reine



Prieuré Marie-Reine

195 rue de Bâle
68100 MULHOUSE
☎ : 03 89 44 66 93
@ : 68p.mulhouse@fsspx.fr

Oratoire Saint-Joseph

22 rue Ampère
68000 COLMAR

Chapelle N.-D. de la Ste-Espérance

37 rue Pasteur
90300 CRAVANCHE

Abbé Jean-Luc Radier

☎ : 06 14 77 90 46

Abbé Hervé Gresland

@ : ab.gresland@laposte.net

Abbé François Knittel

☎ : 03 89 44 66 93

Mlle E. Ledermann (Librairie)

☎ : 06 88 25 04 46

Cher fidèles,

Dans le dernier bulletin, il restait un point important à exposer pour confirmer les principes que Mgr Lefebvre a appliqués dans le maintien de l'œuvre de la Fraternité sacerdotale saint-Pie X et dans son attitude vis-à-vis des autorités romaines. Il s'agit de sa manière de préparer et d'annoncer les sacres des 4 évêques en 1988.

Primo, notre fondateur a préparé les sacres, en adressant au pape Jean-Paul II des demandes publiques, où il résumait le mal qui s'opposait à la foi catholique, en favorisant l'apostasie qui touche la société et l'Église, respectivement le libéralisme et le modernisme, et en réclamant les remèdes à ce mal, au moins en laissant à la Fraternité sacerdotale saint-Pie X la liberté d'accomplir son œuvre sacerdotale.

« Nous nous donnerons nous-même les moyens de poursuivre l'œuvre que la Providence nous a confiée. »

Deux textes importants font partie de cette préparation.

D'abord la lettre ouverte (ou « manifeste épiscopal ») écrite, signée et adressée en commun avec Mgr de Castro Mayer au pape Jean-Paul II en date du 23 novembre 1983. Elle a été publiée dans *Fideliter* (n°36 de décembre 1983) et dans *Itinéraire* (n°279 de janvier 1984). Elle détaille, en annexe, les « erreurs principales qui sont à l'origine de cette situation tragique » et qui ont déjà été condamnées par les papes :

- 1) L'œcuménisme dans la conception de l'Église,
- 2) la collégialité dans son gouvernement,
- 3) la fausse conception des droits naturels de l'homme dans la liberté religieuse,
- 4) une conception erronée du pouvoir du Pape,
- 5) la conception protestante du Saint Sacrifice de la Messe,
- 6) et enfin la libre diffusion des hérésies caractérisée par la suppression du Saint Office.

Les deux évêques demandent au pape : « Très Saint Père (...) nous vous conjurons, pour le bien de la foi catholique et du salut des âmes, de réaffirmer les vérités contraires à ces erreurs, vérités qui ont été enseignées pendant vingt siècles par la Sainte Eglise ».

SOMMAIRE

Le Mot du Prieur	p. 1-2
Don A. Guillerand	p. 3, 6-7
Calendrier	p. 4-5
Annonces	p. 8

Ensuite, le 31 août 1985, les deux mêmes prélats ont à nouveau adressé au pape Jean-Paul II une lettre ouverte, à l'occasion du Synode extraordinaire de novembre-décembre 1985, rendue publique en février 1986 après avoir reçu la réponse, par le cardinal Ratzinger et au nom du pape, en date du 20 janvier 1986. Ces lettres ont été publiées dans *Fideliter* (n°49 de janvier-février 1986) et dans *Itinéraires* (n°301 de mars 1986). Cette lettre mentionne elle aussi les erreurs actuelles.

De l'erreur de la liberté religieuse, qui accorde à l'homme le droit naturel d'être exempt de la loi divine, découlent en effet les erreurs suivantes :

- 1) L'indifférentisme religieux des états, prôné par le Saint Siècle.
- 2) L'œcuménisme poursuivi sans relâche « par Vous-même et par le Vatican ».
- 3) Toutes les réformes accomplies pour complaire aux hérétiques, aux schismatiques, aux fausses religions et aux ennemis déclarés de l'Église tels que les Juifs, les communistes et les francs-maçons.
- 4) Encouragement à la libération de toute contrainte dans les lois divines et humaines, et ruine de l'autorité dans tous les domaines, spécialement celui de la moralité.

A la fin de cette lettre publique du 31 août 1985, Mgr Lefebvre conclut : « C'est pourquoi, si le prochain Synode ne retourne pas au magistère traditionnel de l'Église en matière de liberté religieuse, mais confirme cette grave erreur, source d'hérésies, nous serons en droit de penser que les membres du Synode ne professent plus la foi catholique. (...) En ce cas nous ne pourrions que persévérer dans la sainte tradition de l'Église et prendre toutes les décisions nécessaires pour que l'Église garde un clergé fidèle à la foi catholique, capable de répéter après saint Paul : *tradidi quod et accepi. ...* ».

NN.SS. Lefebvre et de Castro Mayer, dans les documents ci-dessus, énoncent bien des erreurs déjà condamnées par les papes, qui concourent à la perte de la foi et supplient le successeur de Pierre de s'y opposer : « Très Saint Père, Votre responsabilité est gravement engagée dans cette nouvelle et fausse conception de l'Église qui entraîne le clergé et les fidèles dans l'hérésie et dans le schisme ».

Il résulte de ces textes que, puisque la Fraternité se trouve dans le cas extrême où le pape ne veut pas intervenir pour continuer cette œuvre sacerdotale de l'Église et où il maintient son encouragement aux erreurs qui favorisent l'apostasie générale, la nécessité qui en résulte pour le bien premier de l'Église -en l'occurrence, la Foi- justifie alors pour Mgr Lefebvre de se donner lui-même des successeurs selon les principes du droit de l'Église en cas de nécessité.

Secundo, Mgr Lefebvre a agi de la même manière en annonçant les sacres Il y eut d'abord une annonce publique dès le mois de juin 1987, à l'occasion des ordinations sacerdotales. S'ensuivit une proposition par le Cardinal Ratzinger, déclenchée par l'émotion romaine à l'annonce des sacres, afin de convenir avec Mgr Lefebvre d'un « protocole d'accord » en vue de reconnaître la Fraternité sacerdotale saint-Pie X, de manière à assurer la continuation de l'œuvre dans la légalité canonique retrouvée, y compris de sacrer pour cela des évêques. Sitôt cet accord signé, les échanges qui ont suivi avec le Cardinal Ratzinger ont montré à notre fondateur que tout était prêt pour différer sans fin ces consécractions épiscopales et exiger des conditions supplémentaires à la Fraternité. Notre fondateur a alors dénoncé ce protocole d'accord, et annoncé les sacres, en commençant par le Saint-Père. La lettre au pape Jean-Paul II du 2 juin 1988 est très claire :

« Si tout chrétien est autorisé à demander aux autorités compétentes de l'Église qu'on lui garde la foi de son baptême, que dire des prêtres, des religieux et religieuses ?

C'est pour garder la foi de notre baptême que nous avons dû nous opposer à l'esprit de Vatican II et aux réformes qu'il a inspirées.

Le faux œcuménisme, qui est à l'origine de toutes les innovations du Concile, (...) conduit l'Église à sa ruine et les catholiques à l'apostasie.

Radicalement opposés à cette destruction de notre foi, (...) nous éprouvons la nécessité d'avoir des autorités ecclésiastiques qui épousent nos préoccupations et qui nous aident à nous prémunir contre l'esprit de Vatican II et l'esprit d'Assise.

C'est pourquoi nous demandons plusieurs évêques, (...) afin de nous protéger de toute compromission.

Etant donné le refus de considérer nos requêtes, (...) nous nous donnerons nous-même les moyens de poursuivre l'œuvre que la Providence nous a confiée, assuré par la lettre de Son Eminence le Cardinal Ratzinger datée du 30 mai, que la consécration épiscopale n'est pas contraire à la volonté du Saint-Siège, puisqu'elle est accordée pour le 15 août.

Nous continuerons de prier pour que la Rome moderne, (...) retrouve sa Tradition bimillénaire. Alors le problème de la réconciliation n'aura plus de raison d'être et l'Église retrouvera une nouvelle jeunesse... »

Gravité des erreurs qui entraînent la perte de la foi, nécessité de restaurer un sacerdoce qui garde et encourage cette foi, et qui restaure tout dans le Christ : nous retrouvons bien ici la pensée de saint Pie X.

Les maîtres de la vie spirituelle :

7. Dom A. Guillerand

Abbé François Knittel



Quand parut, en 1949, *Silence cartusien*, aucun nom d'auteur ne figurait sur la page de titre. D'où nous venait cette pensée si simple et si pleine, qui s'insinuait dans les profondeurs de l'âme comme une irrésistible lumière ? D'une Chartreuse, sans aucun doute : le titre même l'indiquait. Mais ce moine vivait-il encore ? Dans quel couvent ? A quel propos, pour qui, avait-il écrit ces pages ? Ces questions restaient sans réponses : l'anonymat le plus strict était gardé.

« Et c'est ainsi que parurent successivement, sans nom d'auteur, *Voix cartusienne*, *Harmonie cartusienne*, *Face à Dieu*, et même *Hauteurs sereines. Liturgie de l'âme* (1959) portait enfin que le livre et les précédents, étaient l'œuvre d'un "Chartreux", ce qui ne nous avançait guère, mais la Préface, en nous prévenant que ce Chartreux avait "déjà quitté ce monde", nous laissait espérer que nous en saurions un peu plus long un prochain jour !

« En effet, la seconde édition de *Contemplations mariales* révélait bientôt le nom de notre auteur : il s'agissait de Dom Augustin Guillerand¹. »

Mais qui donc est dom Guillerand ?

Dom Augustin Guillerand

Pierre Guillerand est né le 26 novembre 1877 à Dompierre-sur-Héry dans la Nièvre. Cinquième de six enfants, il est orphelin de père à l'âge 5 ans. Après l'école communale, il fréquente d'abord le petit séminaire de Pignelin, puis le grand séminaire de Nevers. Ordonné prêtre le 22 décembre 1900 en la cathédrale de Nevers, il est successivement vicaire à Corbigny (1901-1903), puis curé à Ruages (1905) et Limon (1912).

Avec l'autorisation de son évêque, il rentre à la chartreuse de la Valsainte (Suisse) en septembre 1916. Le 5 octobre 1916, il reçoit l'habit ainsi que le nom



Pierre Guillerand, prêtre du diocèse de Nevers, avant de devenir Dom Augustin Guillerand cartusien

d'Augustin. Il fait ses premiers vœux le 19 mars 1918 et sa profession perpétuelle le 6 octobre 1921. En raison de problèmes de santé, il est envoyé successivement à Marseille comme chapelain des frères chartreux (décembre 1928), maître des novices de la chartreuse de Montrieux en Provence (avril 1929) et vicaire des moniales chartreuses de San Francisco en Italie (septembre 1929).

En janvier 1935, il est nommé prieur de la chartreuse de Vedana (en Vénétie). L'année suivante, le chapitre général des chartreux le désigne comme visiteur canonique des chartreuses d'Italie et de Yougoslavie. Appelé à la Grande Chartreuse (Isère) par le prieur général Dom Ferdinand Vidal, il a la joie de réinvestir le 16 août 1940 les bâtiments d'où les chartreux avaient été expulsés le 29 avril 1903.

Il y meurt le 12 avril 1945.

Outre les ouvrages déjà cités, Dom Guillerand a aussi écrit *Au seuil de l'abîme de Dieu* (dont il existe une version abrégée intitulée *Maître, où demeurez-vous ?*), *Prière cartusienne*, *Contemplations mariales*, *Chemins vers le silence intérieur* et *Vivantes clartés*.

¹ André Ravier sj, Préface dans *Au seuil de l'abîme de Dieu. Élévation sur l'Évangile de saint Jean*, Parole et Silence, 2015 p. 7.

Février 2024

	PRIEURE MARIE-REINE 195, rue de Bâle F-68100 MULHOUSE Tél : 03 89 44 66 93 Courriel : 68p.mulhouse@fssp.x.fr M. l'abbé Jean-Luc Radier, 06 14 77 90 46	CHAPELLE N-D DE LA SAINTE-ESPERANCE 37, Rue Pasteur F-90300 CRAVANCHE M. l'abbé François Knittel, 03 89 44 66 93	ORATOIRE SAINT-JOSEPH 22, rue Ampère F-68000 COLMAR
Je 1^{er}	Saint Ignace, Evêque d'Antioche et Martyr (III ^e cl.) <i>Strasbourg : Mémoire de Ste Brigide, Vierge</i>	18h00 Chapelet 18h30 Messe lue	
Ve 2	Présentation de l'Enfant-Jésus au Temple et Purification de la Sainte Vierge (II ^e cl.) 1^{er} vendredi du mois	17h20 Heure sainte 18h30 Messe lue	M. l'abbé Radier
Sa 3	De la Sainte Vierge au samedi (IV ^e cl.) Mémoire de St Blaise, Evêque et Martyr 1^{er} samedi du mois	17h30 Rosaire 18h30 Messe lue 19h15 Bénédiction de St Blaise-Méditation	18h00 Chemin de Croix 18h30 Messe lue 19h15 Heure sainte
Di 4	Solennité de la Purification (II ^e cl.)	10h45 Bénédiction des cierges et procession Grand-Messe 17h30 Vêpres et Salut du Saint-Sacrement M. l'abbé Gresland	9h30 Chapelet 10h00 Bénédiction des cierges et procession Grand-Messe M. l'abbé Radier
Lu 5	Sainte Agathe, Vierge et Martyre (III ^e cl.)	18h00 Chapelet 18h30 Messe lue	
Ma 6	Saint Tite, Evêque et Confesseur (III ^e cl.) Mémoire de Ste Dorothee, Vierge et Martyre	18h00 Chapelet 18h30 Messe lue	
Me 7	Saint Romuald, Abbé (III ^e cl.)	7h15 Messe lue	Pas de messe
Je 8	Saint Jean de Matha, Confesseur (III ^e cl.)	18h00 Chapelet 18h30 Messe lue	
Ve 9	Saint Cyrille, Evêque d'Alexandrie et Docteur (III ^e cl.) Mémoire de Ste Apolline, Vierge et Martyre	18h00 Chapelet 18h30 Messe lue	
Sa 10	Sainte Scholastique, Vierge (III ^e cl.)	18h00 Chapelet 18h30 Messe lue	18h00 Chapelet 18h30 Messe lue
Di 11	Dimanche de la Quinquagésime (II ^e cl.)	10h45 Grand-Messe puis confessions 17h30 Vêpres et Salut du Saint-Sacrement M. l'abbé Gresland	9h30 Chapelet 10h00 Grand-Messe M. l'abbé Radier
Lu 12	Les 7 saints fondateurs des Servites, Conf. (III ^e cl.)	18h00 Chapelet 18h30 Messe lue	Quête pour les fleurs
Ma 13	Férie (IV ^e cl.) <i>Strasbourg : St Benoît d'Aniane, Abbé (III^e cl.)</i>	18h00 Chapelet 18h30 Messe lue	
Me 14	Mercredi des Cendres (I ^e cl.) Jeûne et abstinence	15h00 Catéchisme des enfants 18h00 Chapelet 18h30 Bénédiction et imposition des Cendres Messe chantée	16h30 Catéchisme des enfants 18h00 Chapelet 18h30 Bénédiction et imposition des Cendres Messe chantée

Je 15	Férie (III ^e cl.) Mémoire des Sts Faustin et Jovite , Martyrs Strasb. : <i>Saints Pricl, Marin et Elide, Martyrs (III^e cl.)</i>	18h00 Chapelet 18h30 Messe			
Ve 16	Férie (III ^e cl.) <i>Strasbourg : Saint Ludan, Confesseur (III^e cl.)</i>	17h55 Chemin de Croix 18h30 Messe			
Sa 17	Férie (III ^e cl.)	18h00 Chapelet 18h30 Messe			18h00 Chapelet 18h30 Messe lue
14h30 : Récollection de Carême à Colmar					
Di 18	1 ^{er} dimanche de Carême (1 ^e cl.)	10h45 Grand-Messe puis confessions 17h30 Vêpres et Salut du Saint-Sacrement	M. l'abbé Bouchacourt	M. l'abbé Gresland 8h00 Chapelet 8h30 Grand-Messe	9h30 Chapelet 10h00 Grand-Messe
14h30 : Récollection de Carême à Mulhouse					
Lu 19	Férie (III ^e cl.)	18h00 Chapelet 18h30 Messe			
Ma 20	Férie (III ^e cl.)	18h00 Chapelet 18h30 Messe			
Me 21	Quatre-Temps de Carême (II ^e cl.)	7h15 Messe lue 15h00 Catéchisme des enfants		18h00 Chapelet 18h30 Messe lue	16h30 Catéchisme des enfants 18h00 Chapelet 18h30 Messe lue
Je 22	Chaire de Saint Pierre (II ^e cl.) Mémoire de la férie	18h00 Chapelet 18h30 Messe			7h15 Messe lue
Ve 23	Quatre-Temps de Carême (II ^e cl.) Mémoire de St Pierre Damien, Evêque et Docteur	17h45 Chemin de Croix 18h30 Messe			19h00 Messe lue
Sa 24	Quatre-Temps de Carême (II ^e cl.)	18h00 Chapelet 18h30 Messe			18h00 Chapelet 18h30 Messe lue
Di 25	2 ^e dimanche de Carême (1 ^e cl.)	10h45 Grand-Messe puis confessions 17h30 Vêpres et Salut du Saint-Sacrement	M. l'abbé Radier	M. l'abbé Gresland 8h00 Chapelet 8h30 Grand-Messe	9h30 Chapelet 10h00 Grand-Messe
Vente de gâteaux pour les pèlerinages (+ apéritif à Colmar)					
Lu 26	Férie (III ^e cl.)	18h00 Chapelet 18h30 Messe			19h00 Messe lue
Ma 27	Férie (III ^e cl.)	18h00 Chapelet 18h30 Messe			7h15 Messe lue
Me 28	Férie (III ^e cl.) Mémoire de St Gabriel de l'Addolorata, Confesseur	7h15 Messe lue			18h00 Chapelet 18h30 Messe lue
Je 29	Férie (III ^e cl.)	18h00 Chapelet 18h30 Messe			

Au seuil de l'abîme de Dieu

Dom Guillerand a laissé deux commentaires incomplets de l'Évangile selon saint Jean. Ces deux textes ont été réunis et harmonisés en un seul volume intitulé *Au seuil de l'abîme de Dieu. Élévation sur l'Évangile de saint Jean*. Plutôt que d'essayer vainement de résumer l'ouvrage, concentrons-nous sur trois thèmes récurrents au fil des pages.

A. Dom Guillerand met en lumière *les nombreux silences de l'Évangile* :

« Quelle impression exacte avait provoqué dans l'esprit de la Samaritaine la première parole du Sauveur ? Il est difficile de le préciser... et il est inutile de le faire puisque l'Esprit-saint n'a pas cru devoir nous le dire. » [en note : Toutes les citations sans références sont tirées de *Au seuil de l'abîme de Dieu* que le lecteur est fortement invité à se procurer, à lire et à méditer dans son intégralité]

« Les Samaritains sont sortis, sont venus, ont entendu — et maintenant ils savent. Que savent-ils ? L'évangéliste ne parle pas de l'objet des prédications parce que ce n'est pas ce qui importe. Ce qui importe, c'est de croire que Jésus est Sauveur, que tout ce qu'il dit est sanctifiant et vivifiant, c'est d'avoir l'âme ouverte à tout ce qu'il dira et la volonté prête à réaliser tous ses désirs. »

Il importe de respecter ce divin silence :

« Mais laissons ces hypothèses. S'il n'a pas parlé, c'est que le silence est voulu de Dieu et qu'il faut le respecter... »

Quelques motifs peuvent toutefois être avancés pour expliquer ces silences :

1. Mortifier notre vaine curiosité :

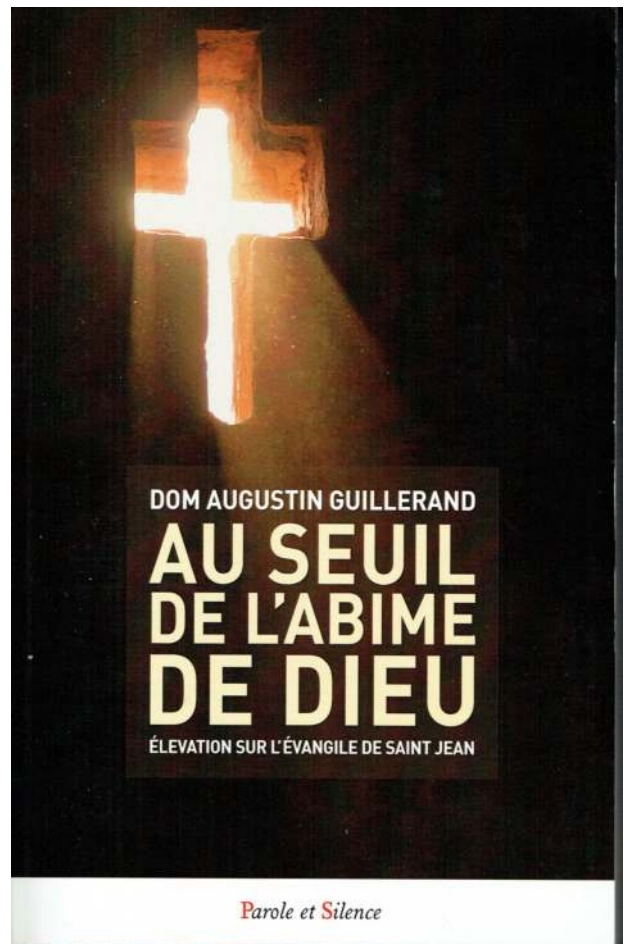
« Sur ce point encore, sans souci de ce qui flatterait la curiosité — une curiosité cependant bien légitime et bien vive — l'Évangile se tait. Il s'en tient aux faits essentiels qui mettent les hommes et les choses à leur place, dans la vérité vraie, la sienne. »

2. Exalter la toute-puissance salutaire des gestes et paroles du Christ :

« Jésus, Verbe incarné, n'a pas seulement prêché la grâce et la vérité, il les a faites. Son enseignement c'est surtout sa vie, et dans sa vie ce qu'il a dit et accompli. Voilà pourquoi les évangélistes n'en rapportent qu'une toute petite part. Plus restreinte encore elle suffirait. Dans une seule parole et un geste de lui il y a toute grâce et toute vérité. »

3. Souligner le caractère secret du travail de la grâce :

« Sous cette activité extérieure d'hommes qui marchent, qui se parlent, qui voient, qui demeurent ensemble, une activité intérieure, toute spirituelle,



imperceptible, ineffable se cache. La première n'est qu'un voile qui recouvre la seconde. La seconde ne se dit pas elle se vit ; elle se vit par chacun dans le secret de son âme. Voilà pourquoi les évangélistes ont laissé dans l'ombre une part si importante de la vie de Jésus, cette masse énorme qui, écrite, emplirait le monde. Cette part s'écrit sans cesse dans les cœurs, et c'est là que nous devons la lire, dans la lumière de celui qui est chargé de redire et de mettre en clarté tout ce que le Maître dit... »

4. Incliner à l'acte de foi :

« Ce verset de l'évangéliste reste obscur, comme tant d'autres. Dieu le permet pour que nous sachions le rejoindre par la foi à travers les obscurités. La foi qui les traverse est plus claire que la science qui les expliquerait. Elle nous unit à lui par un autre chemin que la raison. Ce chemin est plus sûr, et la lumière où il conduit est la Lumière même. »

B. Dom Guillerand met aussi en lumière *le rôle central de la foi* :

« Je n'avais pas encore remarqué à quel point la foi fait le fond de l'Évangile. Même pour Jean, le disciple aimé qui parle tant de l'amour et qui finit par ne plus parler que de l'amour, la foi occupe la place première et essentielle. Mais cette foi, en définitive, c'est ce rapport total qui livre la vie, qui débute dans l'intelligence, mais pour se répandre dans toute l'activité et faire un don de soi complet. »

Le chartreux multiplie au fil des pages les définitions de la foi animée par la charité :

« La foi est un mouvement de tout l'être qui croit vers tout l'être auquel il croit. C'est ce mouvement qui s'achève "in" et devient l'amour. La foi est le premier pas du don de soi ; un amour l'âme qui ne doit pas s'arrêter en route, mais la stimuler jusqu'à ce que les deux êtres soient l'un dans l'autre. »

« La foi est un don du Père céleste. C'est lui qui dépose au fond de l'âme le principe de ce mystérieux mouvement par lequel une âme est attirée et vient, c'est une participation au mouvement éternel par lequel il se donne à son Fils et son Fils à lui. L'âme qui a reçu ce principe, en entendant prononcer les mots du Verbe au fond d'elle-même s'émeut, comprend et répond ; sa faim est apaisée, sa soif étanchée. »

« La foi est un acte dans lequel toute l'âme intervient ; l'intelligence et la volonté s'entraident et concourent à le produire ; si l'âme accomplit cet acte, elle ne le fait pas sous la pression de clartés qui viennent d'elle-même ; elle adhère à une intelligence supérieure qui l'illumine, et croit en définitive à cette lumière plus haute qu'elle-même et qu'elle reçoit directement de Dieu ; elle croit à Dieu ; elle croit en Dieu. Il lui suffit de voir que c'est lui qui parle pour qu'elle s'incline et adhère. Cette adhésion, c'est son don de soi, c'est son amour. L'esprit qui croit est un esprit qui se livre à un autre esprit en lequel il a confiance. »

Au cœur de la foi, il y a le mystère du Christ :

« La foi qui fait pénétrer dans la patrie est donc la foi en lui. On ne peut y entrer qu'en lui et par lui, Il est le signe divin donné au monde pour que le monde uni à lui s'unisse à Dieu et voie le céleste royaume. »

Quant à ceux qui ne croient pas, ils se condamnent eux-mêmes :

« La condamnation de ceux qui ne croiront pas ne sera donc pas un acte positif de Dieu ; il n'aura pas à intervenir ; ils n'entreront pas en lui et ne seront pas rejetés ; ils resteront en dehors ; ils refuseront eux-mêmes d'entrer, ils se condamneront par ce refus : ou mieux encore — car ce futur n'a pas de sens et ne correspond à aucune réalité— ils sont condamnés. La condamnation est leur état actuel dont ils ne vou-

dront pas sortir. »

C. Dom Guillerand insiste enfin sur l'absence d'opposition entre foi et raison, deux lumières qu'unit la vérité :

« La raison est une lumière, tout comme la foi. C'est une lumière d'ordre inférieur ; c'est une servante de la foi ; elle doit lui être soumise ; mais elle ne s'oppose pas à elle ; il faut qu'un accord profond

règne entre elles ; et la foi elle-même n'est pas vraie foi si elle s'oppose à la raison. En définitive, elles ne font qu'un ; elles sont l'une et l'autre le reflet ici-bas de la Vérité et de la Lumière infinie ; mais l'une se conforme aux lois de notre esprit qui cède à une démonstration intérieure du vrai, l'autre lui demande de s'incliner devant une démonstration extérieure, qui est un témoignage direct de Dieu.

« Dans les deux cas, l'esprit humain ne se donne qu'à la Lumière ; mais dans le premier cette lumière est en lui, et c'est à lui-même qu'il croit. C'est le cas normal ; car il est ainsi constitué par Dieu même ; il est doté d'une énergie qui lui permet de percevoir le vrai, et il ne doit pas l'accepter sans cette perception. Quand Dieu lui demande de l'accepter sans cela, c'est qu'il lui donne exceptionnellement une lumière plus haute, et qu'il dé-

montre les droits exceptionnels de cette lumière. La soumission de foi est donc une soumission ordonnée et qui s'impose. »

Les âmes doivent s'ouvrir à la lumière qui vient de Dieu :

« Laisse à elle-même ma raison ne peut aller plus loin. Elle emprunte ses clartés à des êtres qui ne lui révèlent que cette surface. Tout le dedans de Dieu reste caché. Une lumière l'habite, l'emplit, qui est la Lumière même, mais je ne puis y accéder. Ma raison peut l'accueillir, mais elle n'en dispose pas. Il faut que cette lumière se donne, ouvre la porte du mystère, du sanctuaire où Dieu aime et se donne. Jésus est cette lumière, et il est cette porte. Il vient pour l'ouvrir. Mais il ne l'ouvre qu'à ceux qui ouvrent eux-mêmes la porte de leur âme. La foi est un mouvement de l'âme qui s'ouvre à cette lumière. L'âme qui croit s'ouvre parce qu'elle aime. La foi est un mouvement d'amour qui se donne à l'Amour. La foi dans la lumière divine découvre le divin amour ; elle est la réponse d'amour que fait l'âme à Dieu qui l'aime et se donne à elle en l'éclairant. »



ACTIVITÉS A PRÉVOIR**Catéchisme des enfants**

- Les 3 chapelles
- Février : 14 et 21
- Mars : 13, 20 et 27
- Avril : 3, 10 et 17

Catéchisme pour adultes

- Mulhouse : mardis 20 et 27 février de 19h15 à 20h15
- Colmar : mercredis 14 et 21 février de 19h15 à 20h00

Cercle Saint-Pie X

- Colmar : samedi 10 février de 19h15 à 20h15
- Cravanche : dimanche 11 février de 10h00 à 11h00
- Mulhouse : mardi 13 février de 19h15 à 20h15

Réunion des jeunes

- Montbéliard : mercredi 21 février de 20h00 à 21h30
- Colmar : samedi 17 février de 19h15 à 20h30

Croisade Eucharistique

- Les 3 chapelles :

Quêtes spéciales

- pour le prieuré à Mulhouse
- pour la façade à Colmar
- pour les fleurs à Cravanche
- Dimanche 11 février

Ventes de gâteaux pour les pèlerinages

- Les 3 chapelles
- Dimanche 25 février

Récollecion du Carême

- Colmar : samedi 17 février
- Mulhouse : dimanche 18 février

HONORAIRES

- Messe** : 18 €
- Neuvaine** : 180 €
- Trentain** : 720 €

RETRAITES SPIRITUELLES**Saint Ignace (messieurs)**

- 5-10 février : Gastines
- 16-21 février : Bitche
- 19-24 février : Pointet
- 4-9 mars : Gastines
- 24-29 mars : Caussade
- 25-30 mars : Pointet
- 22-27 avril : Pointet
- 1^{er}-8 mai : Caussade
- 13-18 mai : Gastines
- 20-25 mai : Pointet
- 10-15 juin : Gastines
- 10-15 juin : Caussade
- 17-22 juin : Pointet
- 1^{er}-6 juillet : Caussade
- 1^{er}-6 juillet : Gastines
- 15-20 juillet : Gastines
- 22-27 juillet : Pointet
- 29 juillet-3 août : Bitche

Saint Ignace (dames)

- 5-10 février : Pointet
- 5-10 février : Enney
- 19-24 février : Gastines
- 1^{er}-6 mars : Caussade
- 11-16 mars : Pointet
- 18-23 mars : Gastines
- 8-13 avril : Caussade
- 15-20 avril : Bitche
- 22-27 avril : Gastines
- 13-18 mai : Pointet
- 27 mai-1^{er} juin : Gastines
- 3-8 juin : Pointet
- 3-8 juin : Enney
- 17-22 juin : Caussade
- 1^{er}-6 juillet : Pointet
- 15-20 juillet : Caussade
- 22-27 juillet : Gastines

Montfortaine (mixte)

- 10-15 juin : Moulin du Pin

A Jésus par Marie (mixte)

- 27 avril-1^{er} mai : Moulin du Pin

Prier avec les psaumes (mixte)

- 22-27 avril : Moulin du Pin

Session pour les fiancés (mixte)

- 9-10 mars : Moulin du Pin

Retraite de Semaine Sainte

- 25-30 avril : Moulin du Pin

Foyer (mixte)

- 29 avril-2 mai : Enney

Retraite pour étudiants

- 1^{er}-6 juillet : Moulin du Pin

Retraite avec N.D. de Fatima

- 29 juillet-3 août : Moulin du Pin

INTENTIONS DU MOIS

Croisade eucharistique : pour les vocations sacerdotales et religieuses.

Rosaire vivant : En réparation des lois contre la morale chrétienne.

CARNET PAROISSIAL

A été régénérée par l'eau du baptême

Ruth, fille de Armand Nsimi et Sandra Chenaux, le 31 décembre à Mulhouse, née le 15 janvier 2021.

A reçu le Pain des Anges pour la première fois

Maximin Lauffenburger le 30 décembre à Colmar

Ont été honorés de la sépulture ecclésiastique

Madame Suzanne Maechtlin, décédée le 13 janvier à Mulhouse, enterrée le 20 janvier à Guebenschwihr

Madame Irene Schmitt, décédée le 15 janvier à Sélestat, enterrée le 20 janvier à Elsenheim

Nous prions pour nos défunts du mois de février

À Mulhouse

Mme Marie Froehly, + 1996 à 83 ans
M. René Diemann, + 2000 à 81 ans
Mme Reine Schwob, + 2013 à 85 ans
Mme Geneviève Haberbush, + 2018 à 89 ans

À Colmar

M. Paul Diebold, + 1989 à 82 ans
Dr. Joseph Knittel, + 2000 à 70 ans
Mlle Thérèse Fischer, + 2002 à 94 ans
M. Marie-Auguste Delamarche, + 2010 à 96 ans
M. Pierre Edel, + 2011 à 79 ans
Mme Alice Risser, + 2018 à 86 ans
Mme Nora Aissous, + 2020 à 47 ans
Mme Solange Lorber, + 2021 à 92 ans
M. Gabriel Graff, + 2022 à 89 ans
M. André Tschudy, + 2023 à 80 ans

À Cravanche

M. Jean Dixte, + 2007 à 92 ans
Mme Marie-Françoise Catherinet, + 2017 à 96

CONFESSIONS**À Mulhouse**

- Le dimanche : voir calendrier
- En semaine : pendant le cha-pelet de 18h ; sur demande après les Messes ou sur rendez-vous
- Le 1^{er} vendredi du mois : à 18h00
- Le 1^{er} samedi du mois : pendant le Rosaire

À Colmar

- Le dimanche : une heure avant la Grand-Messe
- En semaine : 3/4 d'heure avant la Messe et sur demande après

À Cravanche

- 1/2 heure avant toutes les Messes